

**BAGNALL, WOOD, DAMMANN, LEIGH :
des familles anglaises
étroitement liées aux faïenceries de
DOUAI, CHANTILLY, CREIL, MONTEREAU, FORGES-LES-EAUX
(1781 - 1890)**

par
Bernard RICHARD et Jacques BONTILLOT

Par souci de précision et de justification facile, les références bibliographiques sont introduites dans le texte.

Suite à de nouvelles erreurs et des confusions sur l'identité et la filiation de Jacques Bagnall publiées assez récemment par Nathalie Demilly et par Christian Maire, il nous est apparu aujourd'hui utile de rétablir la généalogie et les relations familiales et professionnelles qui ont existé entre ces familles.

- Demilly (Nathalie), *Métiers et occupations de Messieurs Bagnall, Juillet et Gallé*, éd. des Amis du musée Gallé-Juillet et de la faïence de Creil, 2008.

- Maire (Christian), *Histoire de la faïence fine française (1743-1843) : le triomphe des terres blanches*, Le Mans, éd. de la Reinette, 2008.

Notons d'emblée que Marie-Christine Videau, descendante de Marie Bagnall, avait déjà présenté, en 2005, une partie de ces généalogies et élucidé l'énigme André (Martin) Dammann évoquée par Geneviève Le Duc dans "*Porcelaine tendre de Chantilly au XVIII^e siècle*", Paris, éd. Hazan, 1996, p. 431.

- Videau (Marie-Christine), "A la recherche de Martin Dammann", dans *Passion Faïence*, n° 28, oct. 2005, pages 24 à 27.

Ces familles se rencontrent de 1781 à 1890, c'est-à-dire depuis la création de Douai jusqu'à l'extrême fin de Forges-les-Eaux.

Jacques (James*) Bagnall



Fig. 1 - Buste de Jacques BAGNALL
(Musée Gallé-Juillet, Creil)

- Arch. Nat. Etude XI, liasse 839, référence citée par Maddy Ariès dans *Creil : Faïence fine et porcelaine 1797-1895*, Paris, lib. Guénégaud, 1994, p. 15, note 29.

- Naudin (Yvonne), *Faïences Creil Choisy Montereau*, Paris, éd. CPIP, ABC Collection, 1980.

De février 1803 à son décès, en 1825, Jacques Bagnall va faire prospérer la manufacture de Creil, non seulement au niveau de la qualité des fabrications, mais aussi au niveau social. Suivant les archives consultées, environ 300, voire 400 ouvriers, sont employés en 1816.

Deux récompenses l'attestent, aux expositions de 1806 et 1819 : médaille d'argent.

- Le Normand (L.-S.) et de Moléon (J.G.-V.), *Description des expositions des produits de l'industrie française, faites à Paris depuis leur origine jusqu'à celle de 1819 inclusivement ; renfermant les noms et les adresses de tous les exposants tant nationaux qu'étrangers, (servant d'introduction aux Annales de l'industrie nationale et étrangère)*, Paris, Bachelier, 1824, 4 tomes en 2 vol. (368 p. ; 6 pl. + 324 p. ; 19 pl.) ; (360 p. ; 5 pl. + 352 p. ; 7 pl.).

Il sera propriétaire à Creil.

- Dossier de naturalisation, Arch. Nat. cote BB/11/105/1, fiche 9.

- Etat civil de Creil, acte n° 80 de 1817.

Des objets lui ayant appartenu sont conservés au Musée de Creil.

Il demande par deux fois la nationalité française. La première demande a été effectuée sous le premier Empire, mais celle-ci n'aboutira pas pour des raisons politiques. Il l'obtiendra de Louis XVIII, le 05/11/1816.

- Lettre de naturalisation, Musée municipal de Creil.

- *Bulletin des lois du Royaume de France*, 1817, 7^{ème} série, tome 4, n° 128 à 162, Paris, Imp. Royale, p. 56, ordonnance 1551 du 05/11/1816.

Samson Bagnall (mentionné BAGNAL sur son acte de décès)

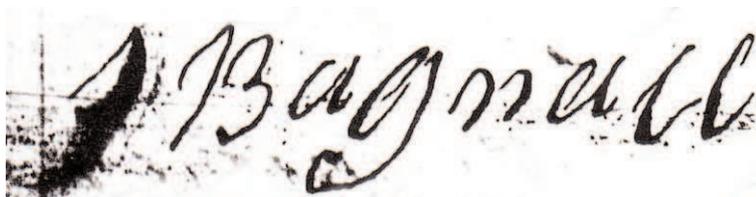


Fig.7 - Signature sur l'acte de mariage de sa fille Elizabeth* à Chantilly avec Georges Wood le 5 fructidor an III.

* qui devient Isabelle dans les ouvrages sur Forges-les-Eaux.

Grâce à cette signature, il n'y a pas de confusion possible avec celle de Jacques (James) Bagnall.

On sait très peu de chose sur ce faïencier qui se prénomme parfois aussi Sampson. Il est anglais, originaire du Staffordshire, en Angleterre.

Le document qui le situe avec son épouse Françoise Chairtress est le mariage de sa fille Elizabeth avec Georges Wood à Chantilly (Oise) le 5 fructidor an III (22/08/1795).

Date et lieu de naissance :

On peut supposer que c'est vers le 24/04/1748, date de baptême à Stoke, Stafford, England d'un Sampson Bagnall, fils de James Bagnall et Mary Bagnall (nom d'épouse).

- <http://www.familysearch.org/> n° film 455353 et 42270, n° référence 13028.

Date et lieu de décès :

Le 27/01/1808 à Forges-les-Eaux (76), 58 ans.

- copie de l'acte du 28/01/1808 transmise par M.-C. Videau.

Parents :

Son père : **James (Jacques*) Bagnall**

* prénom francisé, mentionné sur l'acte décès de Samson Bagnall à Forges-les-Eaux.

* le patronyme est plus probablement Perry, lequel est cité par

- Maire (Christian), *Histoire de la faïence fine française (1743-1843) : le triomphe des terres blanches*, Le Mans, éd. de la Reinette, 2008, p. 132. qui lui donne néanmoins faussement comme mari James Leigh.

Il est **ouvrier en terre noire**, employé à la **manufacture de Creil**, lors de son mariage, en 1817 et, à la naissance de sa fille, en février 1818.

Un enfant : Anne Pacifique Wood (née à Creil le 22/02/1818 et décédée à Forges-les-Eaux le 24/08/1822.

- Etat civil de Creil, acte sans n° (vue 506 des actes en ligne).

Pour dire que tous ces gens se connaissaient, notons qu'en Angleterre des Perry étaient à cette époque fabriquant de plumes (pour écrire) et qu'ils ont été en relation avec Victor Saglier à Paris (homme influent au niveau de la politique commerciale en France) qui les importaient.



Fig. 13 - Boîte de plumes J. Perry & Cie importée par V. Saglier.

- Richard (Bernard), Lepori (Hervé), avec la collaboration de Saglier (Daniel) "Victor Saglier, importateur de produits anglais, orfèvre parisien, homme politique (1809-1894)" dans *Passion Faïence* n° 27, 2005, p. 5-11.

André Stanislas Joseph Dammann *

* orthographié Daman ou Damann suivant les auteurs. Ses descendants sont attachés à "Dammann".

La généalogie de cette famille, reproduite ci-après, nous a été aimablement transmise par Mme Marie-Christine Videau qui avait élucidé le problème "Martin Dammann" en 2005.

- Videau (Marie-Christine), "A la recherche de Martin Dammann", dans *Passion Faïence* n° 28, oct. 2005, pages 24 à 27.



Fig. 14 - André Stanislas Joseph Dammann (photo M.-C. Videau).

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'A. Dammann', with a long, sweeping underline.

Fig. 15 - Signature d'André Stanislas Joseph Dammann

Il a été souvent confondu, assimilé ou dit parent* de Constant Joseph Martin fondateur d'une faïencerie en 1799 à Douai sous la raison sociale "Martin Damann".

* "*pourrait être parent de Martin Dammann qui fonda à Douai en 1799 une faïencerie*" dans Le Duc (Geneviève), *Porcelaine tendre de Chantilly au XVIII^e siècle*, Paris, éd. Hazan, 1996, p. 431.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Martin Damann', with a long, sweeping underline.

Fig. 16 - Signature de Constant Joseph Martin dit "Martin Damann".
Il s'agit probablement de la signature de la société.

Constant Joseph MARTIN est le beau-frère d'André Stanislas Joseph Dammann. Il s'est marié à Douai le 21/11/1795 avec Marie Anne Augustine Dammann.

Effectivement, Constant Joseph MARTIN "*marchand*" fonde en l'an VII (1799), rue des Jésuites à Douai, une "*fabrique de grès anglais*" qui fera faillite en 1804 et qui sera reprise par Halfort, beau-frère de Charles Leigh, puis par M.P.J. Charpentier. Cette fabrique fermera définitivement en 1810. André Stanislas Joseph Dammann travailla dans cette fabrique. Sa signature figure sur un vase à prise de têtes de bélier, une des pièces maîtresse du Musée de la Chartreuse et qui est représenté ou cité dans plusieurs ouvrages sur la faïence fine.

- Houzé de l'Aulnoit (Aimé), *Essai sur les faïences de Douai dites grès anglais*, Lille, imp. L. Danel, 1882, p. 87-89.

- Videau (Marie-Christine), "A la recherche de Martin Dammann", dans *Passion Faïence* n° 28, oct. 2005, pages 24 à 27.

Constant Joseph MARTIN termine sa vie à Paris comme "*Agent principal de la Compagnie Royale d'assurance contre l'Incendie*". Il y décède entre 1822 et 1837.

- information de M.-C. Videau.

André Stanislas Joseph Dammann n'est pas Anglais, il est né le 14/08/1771 à Douai. Il décède à Forges-les-Eaux le 18/04/1822. Il est marié à une anglaise **Mary (Marie) Bagnall**, fille de **Samson Bagnall** *. A ce jour, nous n'avons pas retrouvé la date ni le lieu de leur mariage.

* - voir chapitre sur Samson Bagnall.

Il est mentionné "Damon" dans

- Emile Tilmans, *Faïences de France*, 1986, éditions Henri Veyrier Paris, p. 164.

Parents :

Zacharie Arnoult Dammann

Né vers 1743 à Brunswick (Allemagne), il décède à Douai le 10/04/1792.

De profession "*tireur de vin*" il devient "*ouvrier à la fabrique de fayence*" en 1784.

Marié le 10/05/1768 à Douai.

Marie Josèphe Bosquet

Née le 25/03/1743 à Douai, et décédée le 09/08/1833 à Paris, paroisse St-Roch.

Ils auront 5 enfants :

- **André Stanislas Joseph Dammann (1771-1822).**

Forges-les-Eaux

A la fermeture de la faïencerie "Martin Damann" puis Halfort, il revient à Forges, chez Nicolas François T(h)iéssé. Par l'acte de naissance de son fils Eugène, en 1811, on sait qu'il est "*fabricant de fayence*", jusqu'à son décès, le 18/04/1822, où il est **contremaître**.

Il a participé à l'exposition des produits de l'industrie en 1819 : "*assiettes blanches*".

- Le Normand (L.-S.) et de Moléon (J.-G.-V.), *Description des expositions des produits de l'industrie française, faites à Paris depuis leur origine jusqu'à celle de 1819 inclusivement ; renfermant les noms et les adresses de tous les exposants tant nationaux qu'étrangers, (servant d'introduction aux Annales de l'industrie nationale et étrangère)*, Paris, Bachelier, 1824, 4 tomes en 2 vol. (368 p. ; 6 pl. + 324 p. ; 19 pl.) ; (360 p. ; 5 pl. + 352 p. ; 7 pl.).

Les frères LEIGH

Nous ne saurions terminer cet article sans évoquer deux autres anglais, les frères **Charles et Jacques Leigh**, fondateurs de la première manufacture de faïences de Douai dites "*Grès Anglais*". Leur généalogie en France reste à peaufiner car il y a bien des zones d'ombre sur leur passage dans d'autres faïenceries, des confusions peut-être avec leurs descendants ou homonymes à Sarreguemines* ("Jones Leigh et sa femme vers 1825"), Mettlach* ("John Leigh en 1831-32") et Rubelles** ("Jacques Leigh") notamment.

Notons que ce patronyme peut s'écrire : Lie, Lea, Lees, Lay, Laye, Legh, Leigh.

* Hiegel (Charles et Henri), *La faïencerie de Sarreguemines 1790-1838*, éd. du Musée de Sarreguemines, 1993, p.70.

** De Ravel d'Esclapon (Alix), *La faïence de Rubelles*, Le Mée-sur-Seine, édit. Amattéis, 1988, p.38.

Ils sont très liés aux Bagnall*, aux Wood** et Dammann, qui sont venus en France en passant par leur manufacture créée à Douai.

* Jacques Bagnall est témoin au remariage de Jacques Leigh, le 24/09/1789, à Douai.

- *Répertoire des mariages de la paroisse St-Jacques de Douai (1737-1792)*.

** La fille de Charles Leigh, Julie Joséphe Leigh, se marie à Creil le 15/09/1817, avec Charles Wood, cousin de George(s) Wood (fondateur de Forges-les-Eaux).

- *Etat civil de Creil, acte n° 80 (vues 488-489 des actes en ligne)*.

Puis, à cause d'événements politiques dont nous allons reparler, à leur tour, les frères Leigh les ont rejoint à Chantilly puis à Forges-les-Eaux.

Nous mentionnerons ici les quelques éléments que nous avons trouvés sur eux au cours de nos recherches. Les premiers étant tirés de l'ouvrage : Houzé de l'Aulnoit (Aimé), *Essai sur les faïences de Douai dites grès anglais*, (extrait des Mémoires de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille), Lille, imp. L. Danel, 1882.

Charles et Jacques Leigh sont natifs de "Nieuwcaste canton de Stafford", mention notée sur l'acte de remariage de Jacques à Douai, "*Newwcastle*" dans "*Essai sur les faïences de Douai dites grès anglais*". En réalité il s'agit de "**Newcastle under Lyne**" qui se dit aussi "**Newcastle under Lyme**", village à l'époque situé non loin de Burslem dans le Comté de Stafford, en Angleterre.



Fig. 17 - Newcastle under Lyme, près de Stoke et de Hanley (carte de 1775).

C'est dans ce village, puis à Stafford, ville située plus au sud, à 35 km de Burslem, qu'ils ont appris le métier de faïencier. Mais catholiques, ils ont subi les répressions de 1780, et c'est sûrement après les événements du 29/05/1780 qu'ils sont venus à Douai habiter chez Georges Chrétien (Aurélien*) Joseph Bris**, négociant en savon, rue de Paris à Douai.

C'est avec lui qu'ils fondèrent, le 28 juin 1781***, la manufacture de Douai, rue des Carmes-Déchaussés et en deviennent les associés. Gaspard Théodore Joseph Houzé de l'Aulnoit en sera l'administrateur jusqu'à son décès en l'an XI.

*- Houzé de l'Aulnoit (Aimé), *Essai sur les faïences de Douai dites grès anglais*, (extrait des Mémoires de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille), Lille, imp. L. Danel, 1882 [prénom mentionné page 139].

** Dans certains ouvrages il est noté "Brie" :

- Lesur (Adrien) et Tardy, *Les Poteries et faïences françaises*, 4^{ème} partie.(101^e volume édité par Tardy, 104 rue du Temple, Paris III^e). Aubenas, Imprimerie Habauzit, 30/09/1960, p. 1168.

- Tilmans (Emile), *Faïences de France*, 1986, Paris, éditions Henri Veyrier, p. 42.

ou "Brix" :

- Fontaine (Georges), *La Céramique Française*, Paris, lib. Larousse, mai 1947, p. 70.

- *Faïences du Nord : Douai, Englefontaine, Ferrière, Hesdin, Lille*, ABC Collection, tome 2, juillet 1979, p. 16.

*** - Houzé de l'Aulnoit (Aimé), *Essai sur les faïences de Douai dites grès anglais*, (extrait des Mémoires de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille), Lille, imp. L. Danel, 1882, p. 11.

- Maire (Christian), *Histoire de la faïence fine française (1743-1843) : le triomphe des terres blanches*, Le Mans, éd. de la Reinette, 2008, p.127, Chap. 10 [écrit en collaboration avec Helen Smith], réf. 109 = Haydon (Colin), "The Mouth of Hell : Religious Discord at Brailes, Warwickshire, c.1660-c.1800", *The Historian*, n° 68 (Winter 2000), p. 23 ; réf. 110 et 111 : Arch. Nat. F12 1497, 1498, 1995, 2380.

Ils demeurent rue au Cerf dans une maison appartenant à M. Bris, puis à sa veuve où fut également installé le dépôt de la manufacture en 1784 qui sera tenu par Madame Halfort, belle-mère de Charles Leigh.

- Houzé de l'Aulnoit (Aimé), *Essai sur les faïences de Douai dites grès anglais*, (extrait des Mémoires de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille), Lille, imp. L. Danel, 1882, p. 90.

Les frères Leigh sont-ils en famille avec l'arrière grand-mère de Josiah Wedgwood, **Mary Leigh** (Burslem, 19/05/1663 - Burslem, 23/02/1718-1719) mariée en 1684 à Thomas II Wedgwood ?

- <http://www.familysearch.org/> N° film 170500, p.379, N° réf : 16233.

- Chaffers (W. M.), *Marks & Monograms on European and oriental Pottery and Porcelain*, London, William Reeves Bookseller LTD, 14 TH Revised Edition, 1946, p. 660, généalogie Wedgwood.

Charles Leigh

Né vers 1745 à Newcastle under Lyme, comté de Stafford, Angleterre.

Décédé à Forges-les-Eaux le 10/11/1808*.

* - Renseignement issu de l'acte de mariage de sa fille Julie Josèphe à Creil, en 1817, et de l'acte de mariage de son fils Jacques, à Montereau, en 1828.

Marié une première fois à Douai (?) avec **une demoiselle Halfort**, décédée avant 11/1791.

- Houzé de l'Aulnoit (Aimé), *Essai sur les faïences de Douai dites grès anglais*, (extrait des Mémoires de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille), Lille, imp. L. Danel, 1882, p. 90.

- Guillemé-Brulon (Dorotheé), *La faïence fine française 1750-1867*, Paris, éditions Massin, s.d., p. 127.

Sa seconde épouse est **Marie Anne Perry, parfois aussi nommée Sara Marie Anne Peres**, décédée à Forges-les-Eaux le 1^{er} Frimaire An XIV = 22/11/1805.

Elle est "attribuée" par erreur à James (Jacques) Leigh par C. Maire...

- Maire (Christian), *Histoire de la faïence fine française (1743-1843) : le triomphe des terres blanches*, Le Mans, éd. de la Reinette, 2008, p. 132.

Autre ouvrage consulté :

- Tilmans (Emile), *Faïences de France*, Paris, éditions Henri Veyrier, 1986, p. 42.

Mentionné "Halford" par C. Maire

- Maire (Christian), *Histoire de la faïence fine française (1743-1843) : le triomphe des terres blanches*, Le Mans, éd. de la Reinette, 2008, p. 128 et 218.

La seconde épouse de Jacques Leigh était mariée avec Thomas Halford. Une madame Halford tient le dépôt de la manufacture de Douai. Sa fille est mariée avec Charles Leigh (son fils, ouvrier chez les Leigh) qui reprend, de 1804 à 1807, la manufacture Martin Dammann...

Pour conclure, nous souhaitons que ceux qui seraient tentés de croire qu'on n'a fait qu'enfoncer des portes ouvertes en signalant les liens familiaux qui unissaient tous ces faïenciers Anglais, se rendent compte que c'est seulement grâce à la reconstitution précise de la vie de ces familles, grâce à une bonne généalogie, qu'on découvrira leur cheminement de fabrique en fabrique, et que l'on comprendra ce qui s'est réellement passé dans le domaine céramique à la jonction des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles.

Il reste donc encore beaucoup à faire...

Remerciements :

- M^{me} Odile Dubois, conservateur, responsable de la section sciences de la Bibliothèque Universitaire de Reims et M^{elle} Claire Ralle, bibliothécaire adjointe spécialisée, responsable du "prêt inter bibliothèques" pour des recherches d'ouvrages, et leur prêt.

- M^e Guy Archambault, commissaire priseur à Vitry-le-François, expert en céramiques, pour de fructueuses et longues discussions et surtout pour le prêt d'ouvrages.

- M. Hervé Lepori, pour des échanges à propos de fiches de généalogie en Angleterre et d'autres documents.



Carte où figurent les localités de Stoke, Newcastle under Lyne, Burslem, Handley Green, Bagnal, etc.
(sans date connue)

Droit d'auteur et droit de reproduction réservés.

En vertu de la loi n° 2006-961 du 1er août 2006, relative au code de la propriété intellectuelle (partie législative, 1ère partie, art. L.111-1), l'auteur d'une oeuvre de l'esprit jouit sur cette oeuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous. Ce droit comporte des attributs d'ordre intellectuel et moral ainsi que des attributs d'ordre patrimonial.

Toute reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque (art. L.122-4).

Toute édition d'écrits, de dessin ou de toute autre production, imprimée ou gravée en entier ou en partie, au mépris des lois et règlements relatifs à la propriété des auteurs, est une contrefaçon et toute contrefaçon est un délit. La contrefaçon d'ouvrages publiés en France est punie d'un emprisonnement de 3 ans et de 300.000 euros d'amende (art. L.335-2). Est également un délit de contrefaçon toute reproduction, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit faite en violation des droits de l'auteur, tels qu'ils sont définis par la loi (art. L.335-3).

La copie strictement réservée à l'usage privé de la personne qui la réalise, et non destinée à une utilisation collective, est autorisée, ainsi que les analyses et les courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source (art L.122-5).



Ce "Dossier de la Faïence fine" a été édité par l'association de recherche et d'édition bénévole

Les Amis de la faïence fine

14 rue Emile Guillaume - 89690 - Chéroy (France)

----- <http://www.amisfaiencefine.fr> ----- amisfaiencefine@wanadoo.fr -----

Directeur de la publication : Jacques Bontillot.

Imprimé par S.I.G.G., Les Grands Thénards - 89150 Domats

ISSN 1276-0420.

Dépôt légal à parution.